

**Procès-verbal :**

**Conseil d'École du 03/11/2020 à 18h00.**

**Excusée :** Mme DOUTRELEAU (IEN), Mmes AMILHAU, FOUQUET Mr WINGERTER,

**Présents :** Mr PECOU (mairie), Mr SOUBRANE (DDEN) Mmes TRARIEUX, FANTOLI, ESBERT, LEGER, LADREYT, KARA, Mr SAVY (parents d'élèves), Mmes BALZAN, CARBONNEL, FICHEL, MONGINOU, POTTIER, Mrs ALIES, REYDELLET-KWARTEN (enseignants).

Préambule, Monsieur soubrane nous lit un communiqué de l'association des DDEN :

### **L'École laïque frappée en plein cœur**

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale condamnent l'horrible crime barbare perpétré au cœur de l'École publique première institution qui incarne la laïcité de la République. Dénoncé et mis en cause, un professeur d'histoire et géographie du collège des Aulnes de Conflans- Sainte- Honorine a été odieusement assassiné parce qu'il a, dans un cours d'enseignement moral et civique afférent à la liberté d'expression, utilisé des caricatures religieuses.

Pour les DDEN, l'École publique a la précieuse mission, fondamentale et fondatrice, d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens, afin qu'ils soient maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation. L'École publique a aussi la mission d'élaborer la conscience d'une identité nationale, associée à la République et aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui la fondent.

Les DDEN, au regard du lien historique et consubstantiel entre l'École et la République, se félicitent qu'un hommage national, auquel notre Fédération nationale s'associe, soit rendu au professeur et à tous les personnels de l'Éducation nationale.

#### **1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves.**

Elections : taux de participation 60,76%  
237 inscrits, 144 votants, 16 bulletins nuls ou blancs.

#### **2. Rappel du rôle du conseil d'école.**

a) Composition :

Le conseil d'école est composé : du directeur de l'école, qui le préside, de l'ensemble des maîtres affectés à l'école, du maire ou du conseiller municipal désigné, des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que de classes), du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

b) Fonctionnement :

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des parents. Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

c) Attributions :

Il vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc... Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles, peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

**3. Vote du règlement intérieur, présentation de la charte de la laïcité et de la charte d'utilisation du numérique.**

Le règlement est à signer par chaque famille. Sa diffusion est faite par le blog, et une confirmation de lecture est à signer dans le cahier de liaison. Pour les familles ne disposant pas d'Internet, une version papier est fournie.

La charte de la laïcité sera collée dans tous les cahiers de liaison, et signée par les familles,

Les élèves concernés signeront la charte de bonne utilisation d'internet,

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.**

**4. Effectif et bilan après la première période de classe :**

**147 élèves** : Cp : 18 CP-CE1 : 17 CE1: 22 CE2 : 18 CM1 : 6 CM1-CM2 : 24, 24, 23.

**8 enseignants** (Mme Albert assure la **décharge de direction le lundi**), **3 Assistantes de Vie Scolaire et deux jeunes en service civique.**

Les élèves de CP et de CE1 ont effectué les évaluations nationales. Les enseignants ont reçu ou reçoivent actuellement les parents en rendez-vous individuels en présentiel ou en distanciel, .

Les Activités Pédagogiques Complémentaires la totalité des élèves resteront en APC pour faire des activités de soutien ou liées au projet d'école (147 élèves à répartir).

Afin de respecter le protocole sanitaire, chaque classe aura un animateur mairie attitré. Nous ne pourrons pas permettre aux élèves de choisir une activité, afin d'éviter au maximum les brassages des groupes.

Une réunion est prévue ce jeudi avec les animateurs .

Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté : Les demandes d'aide ont été transmises. Le maître G et la psychologue scolaire ont déjà rencontré certaines familles et élèves. Des groupes d'élèves ont été constitués, la prise en charge par le maître E commencera lundi 9/10.

Les sorties déjà effectuées :

Classe de CE2-CM1 Mme Carbonnel : Centre du patrimoine ancien collège de Montauban et au musée Ingres,

Classe de CP-CE1 Mr Reydellet-Kwarten : Centre du patrimoine,

Merci aux parents qui nous accompagnent dans les différentes activités mises en place.

Temps Cantine et périscolaire :

Petit rappel :A partir du lundi 2 novembre ouverture des écoles à 8h et fermeture à 18h00 (mercredi 8h/12h30).

Pour tous les parents qui en ont la possibilité, il est demandé de limiter le temps de présence de l'enfant durant les temps périscolaires, ceci afin de favoriser la mise en place des nouvelles mesures sanitaires. Si vous récupérez votre enfant durant le temps méridien, même si le repas était prévu, l'absence sera justifiée du fait du confinement et le repas ne sera pas facturé.

Chaque jour environ 110 enfants mangent à la cantine en deux services. Actuellement, la fréquentation a un peu diminué (102), à cause au confinement. Lorsqu'un élève perturbe de façon importante le temps de cantine les parents sont contactés par la responsable de secteur.

Piscine : Toutes les classes bénéficieront d'un créneau piscine, les classes de Ce1 de Mme Pottier et de CM1/Cm2 de Mr Aliès ont pratiquement terminé leur session. La séance du 2/11 a été annulée, nous attendons des informations pour la suite. Merci aux parents agréés qui nous accompagnent, (voir questions diverses)

### Langues vivantes :

Toutes les classes bénéficient de l'enseignement de l'anglais, soit par le maître de la classe, soit par le biais d'un échange de service.

Permis à points : Le permis à point fonctionne à nouveau sur l'ensemble du temps de l'élève à l'école. Notre objectif est d'améliorer le comportement des élèves, l'ambiance dans l'école.

## **5. Bilan financier :**

A la fin de l'exercice, le solde du compte s'élève à 3660 €, en fin d'année scolaire la coopérative à rembourser le coût du voyage à tous les parents. La coopérative a fait l'avance de 3384€ au centre de Porté Puymorens . Un avoir a été proposé à l'école, le problème est que nous ne savons pas si nous pourrions partir cette année.

## **6. Présentation du PPMS et compte-rendu du premier exercice :**

**Le PPMS** (Plan particulier de mise en sûreté) peut-être déclenché s'il y a intrusion dans l'école, s'il y a un problème sur Montauban et que l'école est avertie (par téléphone ou par portable).

Il peut aussi être mis en place pour un problème météorologique (crue, orage violent, tempête...), technologique.... Le premier exercice s'est déroulé le 14 octobre dernier. Le but de cet exercice était d'apprendre aux élèves à se confiner (se cacher au fond de la classe), et à ne faire aucun bruit, en cas d'intrusion. La difficulté supplémentaire de cette année est le respect du protocole. Les classes du bas se sont confinées dans le couloir,

Observations : - Les classes sont très calmes. Les enfants bénéficient des expériences précédentes.

**Le prochain exercice aura lieu le mardi 17 mars (après-midi). Si certains souhaitent être observateurs, je vous convierai.**

## **7. Projets et financement de sorties, visites, actions :**

La situation sanitaire et sécuritaire nous obligent à la plus grande prudence sur la possibilité de mener nos projets à terme.

Certaines activités ont déjà été annulées : « lettres d'automne » pour la classe de Ce1,

Les classes se sont inscrites à certaines activités proposées par le centre du patrimoine, ou le musée Ingres.

Les élèves de cycle 3 sont affiliés à L'USEP.

Toutes les classes devraient participer à une sortie à la journée en fin d'année.

Les classes de CM1/CM2 devraient partir en classe transplantée à Poté Puymorens du 31/05 au 04/06 2021.

### **Projet Génération 2024 :**

L'école a demandé et obtenu le label « Génération 2024 » ce label comprend 4 objectifs : Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques, Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau, Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Les partenariats établis sont valorisés par l'obtention du label « Génération 2024 ». Cette labellisation s'inscrit dans le projet d'école, elle intègre les valeurs de la République et principes de l'Égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations,

Par ailleurs, cette labellisation s'inscrit dans la mise en œuvre du parcours d'éducation à la santé, du parcours citoyen, du parcours avenir, ou encore des organisations pédagogiques pluridisciplinaires et des cycles 3 (CM1, CM2, 6ème).

Des activités artistiques et culturelles peuvent également être envisagées en complément et en cohérence avec les activités sportives retenues.

## **8. Demande de travaux :**

Cet été le sol des 3 classes du rez de chaussée a été poncé et vitrifié, les murs ont été repeints. Le visio-phone est en cours d'installation.

L'élévation de la cloison intermédiaire dans les toilettes est prévue.

### Travaux prioritaires pour 2021:

Réfection des sols dans les salles de classes du haut

Transformation de l'ancien toilette en rangement pour le matériel de sport

Mise en place de 2 tables avec bancs

## **9. Questions diverses :**

- Une question est posée sur l'action un fruit pour la récré, cette action permet aux élèves de recevoir un fruit chaque jour, Mr Pécou nous informe que la convention est en attente de signature.

- une vive inquiétude est relayée par les parents et les enseignants sur l'organisation des séances de piscine (brassage des classes de différents établissements, désinfection des locaux. Ce lundi en raison de l'hommage à Samuel Paty les classe de Mme Pottier et Mr Aliès ne s'y sont pas rendus. Il ne leur restera ensuite qu'une séance. Avec le renforcement des mesures sanitaires, nous attendons de nouvelles directives pour les prochaines périodes de piscine.

- Les enseignants s'inquiètent du comportement de certains élèves essentiellement des CM2 qui manquent de respect au personnel municipal, qui s'insultent qui ne respectent pas les règles du vivre ensemble. Les parents des élèves concernés ont été reçu, les entretiens se sont bien déroulés, les enfants ont conscience que leur comportement n'est pas correct. Malgré tout le changement de comportement n'est pas au rendez-vous, nous avons le sentiment que l'effet groupe est prédominant.